

L'Intersyndicale douanière

Madame la Directrice Générale des douanes
11, rue des deux communes
93558 Montreuil Cedex

Objet : Réponse à votre courrier du 8 octobre 2013

Madame la Directrice Générale,

L'ensemble de l'intersyndicale douanière accuse réception de votre proposition d'audience intersyndicale. Cependant nous n'y répondrons pas favorablement.

Si nous notons que vous nous faites part de votre volonté « d'ouvrir la voie d'une reprise du dialogue », nous vous rappelons que vous avez décliné notre invitation aux États Généraux de la Douane et que **vous avez exercé des pressions** afin de dissuader ou tenter de dissuader certains de nos intervenants de participer à cette journée d'échange et de débat.

Il n'est pas possible dans ces conditions de considérer que cette attitude révèle une volonté réelle de votre part de mettre en place une véritable concertation.

Par ailleurs, vous souhaitez disposer de la synthèse de nos États Généraux. Elle sera remise à l'Assemblée Nationale et au Sénat dès sa finalisation, lors de conférences de presse. Nous vous en adresserons, alors, un exemplaire.

Vous nous conviez à apporter nos réflexions et nos propositions dans le cadre de votre Projet Stratégique. **L'intersyndicale n'a cessé d'en contester les orientations et les choix qui en découlent. La politique régressive en matière d'emploi, et les suppressions d'effectifs et de structures qui l'accompagnent, contraignent votre réflexion sur le PSD.**

C'est pourquoi, nous avons toujours conditionné notre implication dans le débat sur l'avenir du service public douanier, à un moratoire sur les réductions d'effectifs et les fermetures de services. Ceci est un préalable essentiel à toute reprise du dialogue.

La synthèse des États Généraux vous permettra d'apprécier que cette vision n'est pas uniquement celle de l'Intersyndicale mais qu'elle est également celle de chefs d'entreprises, de fédérations professionnelles, d'ONG, d'associations, d'élu-e-s et de nombreuses personnalités qualifiées.

Enfin, vous aimez à rappeler que l'avenir de la douane est contraint par des choix budgétaires, émanant de la Représentation Nationale. A notre connaissance, le 18 octobre 2013, le projet de loi de finances pour 2014 n'aura pas encore été adopté par les institutions législatives. En conséquence, et parce que nous sommes attachés au bon fonctionnement du parlement, vous comprendrez qu'il ne nous apparaît pas opportun d'engager une discussion avant que ne soit décidé le cadre budgétaire pour l'année 2014.

C'est pourquoi l'Intersyndicale douanière sollicitera une rencontre Ministérielle. En effet, Bercy nous apparaît aujourd'hui comme le seul niveau de dialogue pertinent.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer Madame la Directrice Générale l'expression de notre haute considération.